



**Collection de Biographies  
&  
Resumés de Présentation**

**Biographie : Reinhard Priebe**

Né le 25 avril 1949 à Lübeck (Allemagne). Etudes de droit (1967-1972). Juge au tribunal administratif de Stuttgart (1977-1979). Assistant au tribunal constitutionnel fédéral (1979-1983). Commission Européenne, Direction Générale de l'Agriculture: Unité "Droit agricole " (1984-1991), Assistant du directeur général adjoint (1991-1993), Responsable de l'unité "Mesures de l'objectif 5a des fonds structureux, des programmes agro-environnemental et retraite anticipée (1993-1997), Responsable de l'unité " Droit agricole " (1997-2001), Directeur des " Balkans Occidentales" à la direction générale des relations extérieures et de l'élargissement. Depuis le 1.11.2006 Directeur " Politique de Conservation " de la direction générale des pêches et des Affaires Maritimes.

**Biographie : Dr Paul Connolly**

Le Dr Paul Connolly est directeur des services de sciences halieutiques à l'Institut marin de Galway en Irlande. Il a publié des articles sur le cycle biologique et écologique des poissons des eaux profondes et des poissons pour les conserves. Il a beaucoup travaillé sur l'évaluation des stocks, l'interactions avec les parties prenantes et la prestation de conseils au gouvernement. Il est actuellement président du Comité de gestion du processus consultatif au CIEM. Ce comité travaille actuellement au développement de la relation professionnelle entre le CIEM et les CCR, ainsi que sur la réforme du processus consultatif au CIEM.

**Biographie : Martin Pastoors**

Martin Pastoors est président du Comité consultatif sur l'aménagement des pêches du CIEM depuis 2006. A titre de président de ce comité, il est responsable du processus de production et d'explication des conseils sur la pêche donnés chaque année par le CIEM. Il a été membre et président du groupe de travail du CIEM sur les stocks de fonds de la mer du Nord et Skagerrak (WGNSSK) et du groupe de travail du CIEM sur les systèmes de pêche. Il est également scientifique (à temps partiel) à l'IMARES de Wageningen où il travaille dans les domaines de la modélisation biologique et bioéconomique, l'évaluation des stocks et le conseil. Martin Pastoors a étudié la biologie à l'Université d'Amsterdam, en se concentrant en particulier sur la modélisation mathématique et la philosophie de la science.

**Biographie: José Rizo Martin**

José RIZO,<sup>1</sup> né en 1958, espagnol.

Entré à la Commission européenne en 1994; Direction générale Environnement depuis 1997. Je travaille à la mise en oeuvre des Directives Habitats et Oiseaux dans les eaux côtières des pays de l'UE et en particulier, à la mise en oeuvre du réseau écologique Natura 2000. J'ai également contribué au développement de la Stratégie Marine Européenne, incluant la proposition de la prochaine Directive.

En ce qui concerne les questions de pêche, au sein du département Environnement de la Commission Européenne, notre unité a pour responsabilité de garantir que la mise en oeuvre de la politique commune de la pêche est effectuée de façon à contribuer à la conservation et à la protection de l'environnement marin. Ceci comprend non seulement la réduction des effets nuisibles de la pêche (ex.: éviter les prises accessoires d'espèces non ciblées, etc.) mais également la définition des niveaux de pression de pêche (comme les TAC).

---

<sup>1</sup>

Commission Européenne, DG Environnement, Unité eau et Marine; [jose.rizo-martin@ec.europa.eu](mailto:jose.rizo-martin@ec.europa.eu);  
Les vues exprimées sont exclusivement celles de l'auteur et ne doivent en aucune circonstance être considérées comme exprimant la position officielle de la Commission Européenne.

### **Biographie :Hazel Curtis**

Suite à une carrière mixte sciences et affaires, Hazel Curtis a rejoint Seafish en 2000, d'abord en qualité d'analyste industriel puis comme économiste en chef depuis 2002. Elle a dirigé et géré une grande variété de recherches et d'analyses dans le secteur des fruits de mer, incluant des expertises des secteurs de la conserverie et de la capture, des analyses stratégiques et des recherches en matière de gestion de l'entreprise pour les bateaux et les conserveries. Le travail actuel de Seafish en matière d'économie dans le domaine de l'économie de la pêche inclut le reporting et la prévision des frais et des recettes, la modélisation de la capacité de la flotte et des évaluations de l'impact. Hazel gère maintenant une équipe hautement qualifiée qui propose de nouveaux conseils en matière de recherche, d'analyse et de commerce à toute la chaîne de valorisation des fruits de mer, aux entreprises annexes et à l'élaboration de politiques gouvernementales. Les membres de l'équipe travaillent en étroite collaboration avec les membres de l'industrie, d'autres économistes européens de la pêche, les départements de la pêche au Royaume-Uni et l'unité économie de la direction générale du poisson à la Commission Européenne. Hazel a participé à des conférences en Europe et au Canada et a récemment présidé le premier groupe de travail du STECF cherchant à proposer une évaluation de l'impact biologique, économique et social d'un plan de gestion à long terme pour une pêcherie.

### **Biographie : Ann Kristin Westberg (*voir version Anglais*)**

#### **Biographie: George Rose**

Le Dr George A. Rose, Professeur et titulaire de la chaire de Conservation des pêches, de l'Institut de la pêche et de la marine, Université Memorial de Terre Neuve , St. John's, NL Canada, A1C5R3

Lieu de naissance: St. John's, Terre Neuve

Etudes: Diplôme universitaire en sciences (Agr.) Université de Guelph; Maîtrise de sciences (Laurentian); Doctorat (McGill)

Expérience professionnelle: Travaille dans la recherche sur la pêche en milieu académique et pour les autorités provinciales et fédérales du Canada depuis plus de 25 ans. A également travaillé au niveau international.

### **Biographie :Peter Gullestad**

**Titre:** Directeur Général des pêches

**Lieu de naissance:** Bergen, Norvège

**Situation familiale:** Marié, 2 fils, nés en 1979 et 1982

#### **ETUDES:**

|      |  |
|------|--|
| 1967 | Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires de l'établissement Fana Gymnas, spécialisé en sciences naturelles |
| 1968 | Obtention d'un diplôme de fin d'études de Bergen Handelsgymnas, spécialisé en matières commerciales                  |
| 1968 | Académie Navale Royale de Norvège, cours des officiers de réserve  |
| 1976 | Cand.oecon (maîtrise en économie) de l'université d'Oslo   |

## **EXPERIENCE PROFESSIONNELLE:**

|           |   |
|-----------|---|
| 1969-1970 | Enseigne de vaisseau  |
| 1977-1982 | Cadre supérieur à la direction des pêches norvégienne                   |
| 1983-1984 | Conseiller en aménagement au conseil de recherche norvégien de la pêche |
| 1984-1990 | Chef de Division, direction des pêches                                  |
| 1990-1995 | Directeur du service de l'économie de la pêche, direction des pêches    |
| 1995-1996 | Directeur général adjoint des pêches                                    |
| 1996 -    | Directeur général des pêches  |

## **MISSIONS:**

|            |   |
|------------|---|
| 1986       | Expert dans le domaine de la pêche, Mozambique  |
| 1986 –2002 | Délégué norvégien à l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPANO)  |
| 1991-1993  | Vice Président de l'OPANO   |
| 1997-2001  | Président de la commission de la pêche de l'ONAPO   |
| 1985-      | Membre de la Commission Norvégienne-russe de la pêche   |
| 1997-      | Président adjoint de la Commission Norvégienne-russe de la pêche  |
| 1988-1993  | Expert dans le domaine de la pêche, affaire devant la cour internationale de justice sur la délimitation entre le Groenland est et l'île de Jan Mayen |
| 1991       | Expert dans le domaine de la pêche, accord sur la zone économique européenne  |
| 1991-1992  | Responsable de la section pêche, le livre vert du Cabinet sur les options de la Norvège pour la future coopération avec l'UE                          |
| 1992-1994  | Expert dans le domaine de la pêche, négociations pour l'adhésion de la Norvège à l'UE   |
| 1996-      | Membre du conseil de l'institut norvégien de recherche marine   |
| 1996 -     | Président du conseil de réglementation des pêcheries norvégiennes   |
| 1998-      | Président de la Fondation Nor-Fishing   |
| 2002-      | Délégué norvégien au Conseil International pour l'exploration de la mer (CIEM)  |
| 2003-2005  | Vice Président du CIEM  |

## **Biographie :Niki Sporrong**

Niki Sporrong est directrice du secrétariat de la pêche, une organisation à but non lucratif qui se consacre au travail pour une pêche plus durable au niveau international, en particulier au sein de l'union européenne. Le secrétariat de la pêche a été mis en place en 2003 et a entre autres participé à des débats sur le cabillaud en mer Baltique, le CCR pour la mer Baltique, les subsides au secteur de la pêche et la gestion de l'anguille européenne, ainsi qu'au développement de la capacité de travail et au soutien des autres ONG.

Niki est biologiste de formation, elle a un diplôme de l'université de Uppsala, spécialisé en physiologie des plantes marines, et un deuxième diplôme en journalisme. Avant de prendre le poste comme directeur du nouveau secrétariat de la pêche en mars 2004, elle était moniteur de recherche à l'Institut pour une politique européenne de l'environnement (IEEP) à Londres, et dirigeait leur programme pour

des pêcheries durables. A l'Institut pour une politique européenne de l'environnement, Niki était principalement responsable du suivi et de l'analyse du développement continu de la politique commune de la pêche de l'UE et de la création du dialogue entre les différentes parties prenantes. Elle était également rédactrice du bulletin d'information de l'institut sur la pêche et l'environnement: *El Anzuelo*.

Niki travaille sur les aspects environnementaux de la gestion de la pêche et de la politique marine globale depuis 1997, au départ pour WWF Suède et ensuite pour le bureau WWF sur la politique européenne, à Bruxelles. Au cours de cette période, son travail a surtout porté sur l'écoétiquetage dans le secteur de la pêche, les questions de consommation, les subsides, les options de gestion régionale et les façons d'intégrer les préoccupations environnementales à la politique de la pêche. Elle a également travaillé comme auteur, rédacteur et journaliste scientifique par exemple sur les questions marines et littorales pour Sida, l'agence d'aide suédoise.

### **Biographie : Barrie Deas**

Barrie Deas est le chef de la direction de l'organisation Fédération Nationale des pêcheurs, l'organisme représentatif des pêcheurs en Angleterre, au Pays de Galles et en Irlande du Nord depuis 1995.

Il siège au comité exécutif des CCR pour les eaux occidentales septentrionales et pour la mer du Nord et il est le président du groupe de travail Demersal du CCR pour la mer du Nord.

Il est également vice-président d'Europêche et membre du comité consultatif pour la pêche et l'aquaculture.

### **Biographie :Guus Pastoor**

Est actuellement président de l'AIPCE (conserveries et importateurs/exportateurs de poisson de l'UE) et président de la fédération néerlandaise des conditionneurs et des négociants de poisson, vice président du conseil néerlandais du poisson. Au départ, Guss a étudié l'économie à l'université de Rotterdam, il a une expérience en matière de gestion et de pratique dans les domaines suivants: enseignement professionnel, secteur du transport, industrie laitière et secteur du poisson (12 ans).

### **Biographie : Coby Needle**

Il est agent scientifique du groupe de pêche maritime au laboratoire marin de FRS d'Aberdeen. Il a été diplômé en 1991 et a obtenu une licence (spécialisée) en mathématiques et informatique à l'Université d'Aberdeen, et a obtenu en 1993 une maîtrise en mathématiques industrielles à l'Université de Strathclyde. Depuis qu'il a pris son poste au FRS en 1996, il a été impliqué dans les évaluations des stocks et le développement de méthodes d'évaluation, avec un intérêt particulier pour la modélisation des processus biologiques des projections de population. Ces dernières années, il a été très impliqué dans la prestation de conseils de gestion et de relations entre les parties prenantes, et a développé des outils de simulation informatiques pour évaluer les stratégies de gestion d'un certain nombre de stocks. De 2004 à 2006, il a été président du groupe de travail du CIEM sur l'évaluation des stocks de poissons de fonds de la mMer du Nord et de Skagerrak. Il préside désormais le groupe de travail du CIEM sur les méthodes d'évaluation des stocks de poissons et participe à un certain nombre de groupes et de projets associés.

**Biographie : Dr Steven Holmes**

**Dr Steven Holmes** est agent scientifique du groupe de pêche en mer au laboratoire marin FRS d'Aberdeen. Il a été diplômé en 1987 et a obtenu une licence (spécialisée) en mathématiques et recherche opérationnelle à l'Université de Leeds, en 1995 il a obtenu une maîtrise d'études environnementales et en 2001 un doctorat en statistiques et sciences de modélisation à l'Université de Strathclyde. Depuis qu'il a rejoint le FRS en 2003, il a été impliqué dans les évaluations de stocks pour la mer du Nord et des groupes de travail d'évaluation Northern Shelf, et a pris la direction de l'évaluation des stocks de cabillaud à l'ouest de l'Ecosse ces deux dernières années. Depuis 2006 il est impliqué dans l'utilisation et le développement d'outils de simulation informatiques pour évaluer les stratégies de gestion des stocks de poisson. Il est également représentant du FRS aux réunions du CSTEP sur le regroupement et l'interprétation de la flotte internationale et des données sur les prises et les efforts spécifiques de pêche.

**Biographie : Norman Graham – Institut marin, Galway, Irlande**

Le Dr Graham est basé à l'Institut marin de Galway, en Irlande, et dirige une des équipes d'évaluation des stocks de fonds responsable de la prestation de conseils scientifiques sur le statut des stocks commercialement importants.

Il est titulaire d'un doctorat en réduction de prises accessoires et en impacts des déchets sur les stocks (Humberside). Auparavant, il a travaillé pour des services de technologie de la pêche en Ecosse et en Norvège, et jusqu'à récemment il était président du groupe de travail CIEM-FAO sur la technologie de la pêche et le comportement des poissons. Il a publié des articles dans un certain nombre de revues internationales sur le sujet de la réduction des prises accessoires et des déchets et l'intégration de techniques de pêche sélectives dans les plans d'aménagement. Avant de commencer sa carrière académique, il travaillait comme pêcheur commercial aux trappes et au chalut.

Dans ses recherches récentes, il s'est concentré sur l'importance de la technologie des engins de pêche dans les plans d'aménagement basés sur l'effort et la flotte, la mise en place d'études auprès de pêcheurs commerciaux et l'intégration de leurs connaissances dans les conseils scientifiques. Il est l'avocat de l'approche multi-disciplinaire des évaluations des pêches et implique des pêcheurs professionnels, des fabricants d'engins et autres intervenants dans ses projets de recherche lorsque ceci est possible.

**Biographie : Ciaran Kelly**

Le Dr Ciaran Kelly a plus de 10 ans d'expérience en sciences halieutiques. Ciaran travaille pour l'Institut marin d'Irlande, où il est responsable de la gestion des données, des études acoustiques et des équipes de simulation et de modélisation. Ces 10 dernières années, il a travaillé avec plusieurs groupes de travail d'évaluation du CIEM, y compris le groupe sur la haute mer, le hareng, le maquereau, le thon rouge, la sardine et l'anchois qu'il a présidé de 2004 à 2006. Ciaran est membre du comité consultatif sur l'aménagement des pêches du CIEM et a également participé à d'autres groupes consultatifs de pêche, dont le SARC (comité de révision des évaluations de stocks aux USA) et le comité scientifique conjoint UE-Mauritanie. En 2006, Ciaran, avec quelques collègues, a publié un article sur la reconstitution des stocks de cabillaud dans la mer d'Irlande, et travaille actuellement étroitement avec d'autres scientifiques ainsi que le CCR de la pêche pélagique au développement d'un plan de gestion pour le thon rouge occidental.

**Biographie: Alan McCulla**

Alan est chef de la direction de Anglo-North Irish Fish Producers Organisation Ltd (organisation des producteurs de poisson d'Angleterre et d'Irlande du Nord), dont le siège est en Irlande du Nord. Participant principalement à la gestion des opportunités de pêche pour les bateaux membres de l'organisation et représentant les pêcheurs d'Irlande du Nord, Alan est aux premières lignes en matière de gestion des changements occasionnés par l'introduction de la reconstitution du cabillaud en mer d'Irlande il y a sept ans. Alan est également le rapporteur du groupe de travail Mer d'Irlande du Conseil Consultatif Régional pour les Eaux Occidentales Septentrionales.

**Biographie: Alain Biseau**

Alain travaille actuellement comme chef d'équipe du projet "*évaluation des ressources de pêche et de leur utilisation*" dans le programme "*système de contrôle de la pêche, technologie d'observation, économie et évaluation des ressources de pêche et de leur utilisation*", à IFREMER Lorient (Bretagne).

Membre du comité consultatif du CIEM sur la gestion de la pêche (ACFM) depuis 2000 et de nombreux groupes de travail du CIEM (et STECF) depuis plus de 20 ans. Y compris le groupe de travail du CIEM pour l'évaluation des stocks benthiques de la corniche sud (incluant le cabillaud de mer Celtique) qu'il a présidé pendant 4 ans.

**Biographie: Jacques Pichon**

Membre du Comité Exécutif du CCR pour les Eaux Occidentales du Nord (Vice Président du Comité Exécutif).

Directeur du FROM Bretagne, Organisation de Producteurs basées à Quimper en Bretagne (France).

Le FROM Bretagne compte 280 navires adhérents, mesurant entre 8 et 40m qui ont produit en 2006 418 000 T de poisson frais pour un chiffre d'affaires de 141 000 000 d'euros. Leurs principales zones de pêche sont le Golfe de Gascogne, la Manche, la Mer Celtique et l'Ouest Ecosse. Environ 50 de ces navires sont en permanence présents en zone 7 F/G.

Le FROM Bretagne est allocataire de 30% du Quota français de cabillaud 7 B/K ce qui représente environ 1000 T de capacité de débarquements en 2007.

**Biographie: Robin Cook**

Robin Cook a obtenu un doctorat en dynamique de la population à l'université d'Oxford. En 2002, après une carrière en tant que scientifique de la pêche, il a été nommé chef de la direction des services de recherche de la pêche, une agence de l'exécutif écossais. Dans son poste actuel, il est conseiller scientifique principal auprès de l'exécutif écossais sur la pêche et l'environnement aquatique. Il est le délégué écossais au Conseil International pour l'Exploration de la Mer (CIEM) où il était autrefois scientifique principal. Il a publié de nombreux documents et articles sur la gestion de la pêche, en particulier en ce qui concerne le cabillaud.

**Biographie: Ole Lundberg Larsen**

Association des pêcheurs danois.

Nordensvej 3, Taulov.

DK-7000 Fredericia.

Date et lieu de naissance 22 septembre 1958, Copenhague, Danemark

Expérience professionnelle

|         |   |
|---------|---|
| 1999-?  | Chef de département, Association des pêcheurs danois            |
| 1997-99 | Consultant chef, Economie, Association des pêcheurs danois      |
| 1988-97 | Chef de section, Conseil danois de l'industrie laitière.        |
| 1987    | Chef de section, Ministère des affaires Etrangères du Danemark. |

Etudes Maîtrise en Sciences Politiques (Cand.scient.pol.)

Droit commercial, HD – Diplôme de troisième cycle en administration commerciale.

Enseignement

1994-97 Enseignant à l'école de commerce de Aarhus, au département d'économie

**Biographie: Dominic Rihan**

Dominic Rihan a reçu un diplôme avec mention en science de la pêche de l'université de Plymouth, en Angleterre en 1989 et a pris un poste en tant que technologue des engins de pêche, avec Bord Iascaigh Mhara en 1990. Entre 1991 et 1993 il a travaillé comme secrétaire d'un groupe consultatif de révision de la PCP mis en place par le ministre irlandais de la marine avant de retrouver son rôle de technologue des engins à la division du développement de la pêche. Il a assuré le rôle de cadre technique des métiers de la mer en 2002, supervisant les projets de recherche et de développement pour développer et promouvoir les engins de pêche sélectifs, introduire des engins de pêche nouveaux ou innovateurs, et également conseiller le gouvernement irlandais, les CCR et l'industrie de la pêche sur les questions relatives aux mesures techniques de conservation, et aussi sur les réglementations. Il est membre du groupe de travail ICES-FAO sur la technologie de la pêche et le comportement du poisson depuis un certain nombre d'années et est devenu président de ce groupe au début de 2007.

**Biographie: Michel J. Kaiser**

Le professeur Michel J Kaiser étudie les effets écosystémiques de la pêche sur l'environnement marin depuis 16 ans; il est l'auteur de 3 ouvrages et de plus de 100 articles qui traitent de ces questions. Il a débuté sa carrière au CEFAS où il dirigeait un groupe de recherche qui étudiait également les impacts environnementaux de l'aquaculture. En 1998, il est parti à l'université de Bangor au Pays de Galles où il a élargi ces recherches pour inclure différentes approches de la gestion côtière, des effets biologiques, sociaux et économique des zones marines protégées. Une grande partie des recherches du professeur Kaiser comprennent le travail avec l'industrie de la pêche et les projets de recherche actuels impliquent des pêcheries du Devon et de l'île de Man. En 2004, il a reçu la médaille de la société des pêches des îles



britanniques pour sa contribution à la recherche sur la pêche et en 2006 une chaire personnelle en écologie marine lui a été attribuée.

**Biographie : M. Eskild Kirkegaard**

Eskild Kirkegaard travaille dans le domaine de la recherche et l'aménagement des pêches depuis 1980. Il a été directeur de recherche à l'institut danois pour la recherche sur la pêche, président du Comité consultatif sur l'aménagement des pêches du Comité international pour l'exploration de la mer (CIEM), à titre de directeur des pêches à la Direction générale des pêches et des affaires maritimes et est actuellement conseiller à l'Institut danois de la recherche halieutique.

**Biographie : Ole Poulsen,**

Chef de division, Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche,  
Danemark

Né le 21 décembre 1948 à Brande au Danemark

Lycée, Odense Katedralskole 1966-1969

Maîtrise en sciences politiques (décembre 1976), Université d'Aarhus

Service militaire, Randers 1977

Ministère de la pêche, Copenhague 1977

Secrétaire personnel du ministre 1980-1982

Chef de division, Relations internationales de la pêche, 1995

**Biographie: Poul Degnbol**

Poul Degnbol est conseiller scientifique à la commission européenne chargé de l'amélioration du soutien scientifique aux politiques, plus particulièrement à la politique commune de la pêche et du dialogue avec les parties prenantes eu égard à la science. Ecologiste de formation, il travaille à des questions de gestion marine depuis plus de 25 ans en Europe, en Afrique et en Asie comme chercheur, directeur de recherche conseiller et par le biais de projets de développement des capacités. Avant de rejoindre les services de la Commission en janvier 2006, il était directeur d'un institut de recherche spécialisé dans les aspects institutionnels de la gestion (Institut de gestion de la pêche et de développement des communautés littorales , Danemark) et président du comité consultatif sur la gestion des pêcheries du conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM).

### **Biographie: Elspeth Attwooll MEP**

Elsbeth Attwooll a été élue au parlement européen pour la première fois en 1999, et réélue en 2004 pour un autre mandat de cinq ans comme un des 7 membres du parlement européen représentant l'ensemble de l'Ecosse.

Avant cela, elle a enseigné la théorie légale à l'université de Glasgow pendant plus de trente ans, et elle a passé une partie de cette période à l'organisation internationale du travail à Genève, où elle travaillait sur des conventions concernant les droits des syndicats. Elle s'est également présentée à différentes élections parlementaires au Royaume-Uni et à l'élection au parlement européen en 1979 et elle a occupé un certain nombre de postes chez les libéraux démocrates écossais. Elle est actuellement présidente des femmes écossaises libérales démocrates et vice président honoraire de l'association des syndiqués libéraux démocrates.

Elsbeth est vice présidente et porte parole de son groupe politique au comité des pêches, membre du comité de développement régional, membre remplaçant du comité sur l'emploi et les affaires sociales, et membre de la délégation parlementaire pour les relations avec le Canada.

Pendant son temps libre, Elspeth aime lire, en particulier les romans policiers. Lorsqu'elle ne voyage pas entre chez elle et Bruxelles, Elspeth aime passer du temps sur l'île d'Arran sur la côte ouest de l'Ecosse, où son mari et elle ont passé de nombreuses vacances.

Elsbeth a rédigé un certain nombre de rapports et d'opinions, incluant l'opinion du comité de développement régional sur la réglementation relative au développement rural. Elle travaille actuellement à un rapport sur les conseils consultatifs régionaux pour le comité des pêche.

### **Biographie: Gerd Hubold**

Dr. Gerd Hubold, citoyen allemand, né en 1950. Maîtrise en biologie de la pêche et PhD en océanographie biologique de l'université de Kiel. Travail scientifique sur le hareng de mer du Nord, l'écosystème marin sud brésilien, l'écologie du poisson de l'Antarctique. De 1991 à 2006 Directeur de l'institut de la pêche en mer de Hambourg et de 1994-1997/2002 à 2006 Directeur Général du centre fédéral de recherche de la pêche à Hambourg. Depuis février 2006 Secrétaire général du CIEM, Copenhague.

**Biographie: Steffen Smidt**

- 1945 : né à Copenhague
- 1973 : Maîtrise en sciences politiques, université de Århus, Danemark
- 1973-1976 : Ministère des affaires étrangères, Copenhague
- 1976-1979 : Secrétaire d'ambassade, Représentation permanente du Danemark à la CE, Bruxelles
- 1980-1982 : Secrétaire personnel du ministre danois des affaires étrangères, Copenhague
- 1982-1983 : Conseiller, Représentation permanente du Danemark à la CE, Bruxelles
- 1983-1984 : Conseiller, Mission danoise aux nations unies, New York
- 1985-1986 : Chef de cabinet adjoint, Commission européenne, Bruxelles
- 1986-1990 : Chef de service, Ministère des affaires étrangères, Copenhague
- 1990-1993 : Directeur-général adjoint, Direction générale des affaires sociales (DG V), Commission européenne, Bruxelles
- 1993-1995 : Directeur-général, Chef de groupe de travail sur l'élargissement, Commission européenne, Bruxelles
- 1995 -1997 : Directeur-général, Direction générale pour le développement (DG VIII), Commission européenne, Bruxelles
- 1997 -1999 : Directeur-général, Direction générale pour l'administration et le personnel (DG IX), Commission européenne, Bruxelles
- 1999 – 2002 : Directeur-général, Direction générale pour la pêche, Commission européenne, Bruxelles
- 2005 - : Professeur adjoint à l'école de commerce de Copenhague, Copenhague
- 2006- : Ambassadeur danois à l'OECD et à l'UNESCO, Paris

## **Situation des stocks de cabillaud dans l'Atlantique nord est**

Martin Pastoors<sup>2</sup>

Président du comité consultatif de gestion des pêches (ACFM) CIEM

### Résumé

Le CIEM propose des recommandations sur la situation d'environ 150 stocks de poissons dans l'Atlantique nord-est. Parmi ces derniers se trouvent 14 stocks de cabillaud. Une vue d'ensemble de la situation des stocks de cabillaud dans l'Atlantique nord-est indiquant que certains stocks de cabillaud vont relativement bien, tandis que d'autres sont gravement appauvris est présentée dans cette contribution. Après une vue d'ensemble générale, nous nous concentrerons sur les stocks de cabillaud de la mer du Nord, des eaux occidentales et de la mer Baltique, où nous examineront les facteurs qui ont contribué au déclin de ces stocks. Ceci sera comparé aux recommandations proposées par le passé. Le potentiel de reconstitution sera abordé en termes généraux basés sur des études de modélisation.

---

<sup>2</sup> Adresse de toute correspondance: ICES, H.C Andersens Boulevard 44-46, DK-1553 Copenhague V, Danemark. Email: [martin@ices.dk](mailto:martin@ices.dk).

## **COMMENT POUVONS-NOUS REDUIRE LA MORTALITE INDESIRABLE DU CABILLAUD?**

Peter Gullestad, Directeur Général de la pêche, Norvège

Si nous définissons la mortalité indésirable comme correspondant à tous les poissons morts par la pêche au dessus des quotas convenus, alors un des défis les plus importants pour l'industrie et les gestionnaires est le suivant: "comment pouvons nous minimiser cette mortalité"?

Une approche pratique de ce problème consiste à rechercher dans chaque groupe de pêcheries/ flottilles toutes les sources possibles de mortalité indésirable. Ce type d'enquête permet d'identifier les problèmes, petits et grands, certains d'entre eux faciles à résoudre, d'autres plus difficiles et voire même impossibles à résoudre. Des solutions possibles peuvent être trouvées au niveau local, national ou de l'UE. N'attendez pas, résolvez les problèmes simples sans délai puis accordez la priorité aux problèmes plus importants et plus compliqués!

La mortalité indésirable peut être classée en trois catégories selon l'endroit où on les rencontre. Le poisson peut mourir en mer sans jamais atteindre le pont d'un navire. La mortalité sélective et la pêche fantôme sont deux exemples de cette catégorie. Des réglementations techniques améliorées et des programmes de récupération sont par exemple des solutions à la pêche fantôme.

A bord du bateau, le rejet pour un certain nombre de raisons est la source de mortalité indésirable.

Les éléments de la politique norvégienne pour réduire les rejets sont présentés. Un de ces éléments serait l'attribution de quotas nationaux à des groupes de flottes. Par exemple, la réduction du rejet potentiel est un élément crucial lors de la distribution de l'allocation norvégienne du cabillaud de mer du Nord.

La troisième catégorie de mortalité indésirable se rencontre au moment du débarquement. Les débarquements clandestins se rencontrent sous de nombreuses formes. L'efficacité de tout régime de contrôle et d'application dépend de la pesée obligatoire de tous les débarquements et de facteurs de conversion corrects. "Un kilo doit correspondre à un kilo!" Dans la plupart des cas, le contrôle physique efficace sur le quai de tous les débarquements n'est pas possible. Il faut donc insister sur l'importance de l'autorité légale dont dispose le service d'inspection des pêcheries pour inspecter et recueillir des données sur l'ensemble de la chaîne de valeur. L'expérience indique que l'audit après-vente des acheteurs de poisson peut être un outil très efficace permettant de dévoiler de graves erreurs de déclaration des débarquements.

En décembre dernier, l'UE a décidé d'introduire des carnets de bord et un reporting électroniques obligatoires et la Commission prépare actuellement la réglementation de mise en oeuvre. Une approche harmonieuse de cette question est d'importance vitale pour les pêcheurs qui travaillent dans plus d'une zone de juridiction. En conséquence, la Norvège va coopérer étroitement avec l'UE sur la mise en oeuvre. Le reporting électronique correctement effectué devrait fortement améliorer la transparence et le contrôle, tout en simplifiant considérablement la procédure de comptabilité et de reporting pour les pêcheurs.

**Hazel Curtis, BSc (Hons), MSc, MBA**

**Economiste en chef, Autorité de l'industrie de la pêche en mer, Royaume-Uni**

Résumé de l'intervention sur le contexte socio-économique:

1. Qu'est-ce qu'une analyse de l'impact économique et social?
2. Implications volumétriques de CRP **à ce jour** ( cabillaud & autres espèces)
3. Implications socio- économiques à ce jour
4. Implications volumétriques potentielles du CRP **au cours des quelques prochaines années** ( cabillaud & autres espèces)
5. Implications socio- économiques potentielles au cours des quelques prochaines années
6. La reconstitution du cabillaud vaut-elle le prix à payer?

**Barrie Deas**

**Reconstitution du cabillaud: Perspective de l'industrie**

Ma présentation va résumer brièvement les mesures de reconstitution mises en place de puis 1999. Je commenterai dans quelle mesure ces dernières ont atteint leurs objectifs. Les leçons tirées seront soulignées, en particulier la nécessité de comprendre la dynamique de différentes pêcheries; les implications du changement environnemental sur les mesures de reconstitution; et les points faibles du système existant de gouvernance des pêcheries. J'aborderai également la logique sous-jacente et l'impact du contrôle de l'effort.

La présentation soulignera certains éléments d'un plan alternatif de reconstitution du cabillaud. La nécessité pour les opérateurs de bateaux de comprendre et d'apporter leur soutien aux mesures de reconstitution est soulignée, ainsi que la nécessité pour le plan de reconstitution du cabillaud de tenir compte du fait que les stocks de cabillaud viennent d'entrer dans une période de faible productivité. Ceci aura des implications sur la détermination de cibles réalistes. L'approche corrective immédiate ne s'est pas révélée être une réussite. La présentation suggère qu'elle doit être remplacée par une approche graduelle dans laquelle le critère principal est le mouvement dans la bonne direction

**Robin Cook**

**Résumé de l'exposé**

Afin d'effectuer une stratégie de gestion, un gestionnaire doit avoir à sa disposition une série d'outils ou de contrôles qui peuvent être déployés pour atteindre l'objectif souhaité. En général, ces outils tentent de modifier le taux d'exploitation de la biomasse. Les outils disponibles peuvent être plus ou moins classés dans trois catégories;

- a) Contrôles d'entrée tels que des mesures relatives à l'effort et la désaffectation
- b) Contrôles de sortie telles que les limites de capture
- c) Mesures techniques telles que les fermetures de zone et la modification des engins

Ces mesures sont brièvement passées en revue pour résumer leurs points forts et leurs points faibles.

## ENGINS DE PECHE SELECTIFS – PEUVENT-ILS CONTRIBUER A LA RECONSTITUTION DU CABILLAUD?

**Dominic Rihan, Président ICES-FAO WGFTEB**

Les mesures actuelles de contrôle de l'effort offrent potentiellement une réelle opportunité d'encouragement pour les pêcheurs à utiliser des engins plus sélectifs et dans une certaine mesure, la Commission reconnaît ce point dans le non-document de juillet 2006 selon que l'utilisation d'engins sélectifs en fonction des espèces (ex. Grilles rigides) qui donne lieu à un impact inférieur sur le cabillaud est encouragée. D'autre part, la Commission conclut que les opportunités de proposer des primes pour les engins sélectifs selon la taille (ex. Taille de maillage supérieure pour les culs de chalut) sont limitées attendu qu'il est reconnu que les tailles de maillage du cul de chalut actuelles présentent une faible sélectivité en matière de taille pour le cabillaud. En réalité, cependant, étant données les particularités des plans de reconstitution actuels, il y a eu depuis leur début une tendance sous-jacente parmi les pêcheurs à réduire la taille de maillage et à dessiner la sélectivité de leurs engins pour maximiser leurs droits à l'effort. Ceci a entravé le travail des technologues d'engins visant à encourager l'utilisation d'engins plus sélectifs mis au point directement ou indirectement et en conséquence, l'adoption de ce type d'engin est restée relativement faible.

Reconnaissant l'importance de la reconstitution du cabillaud, un certain nombre de dispositifs sélectifs, mis au point dans le cadre de projets financés par l'UE et au niveau national, qui peuvent réduire les prises accessoires de cabillauds reproducteurs et juvéniles ainsi que les prises accessoires d'espèces associées, ont été testés avec succès, mais il est clair qu'il n'existe pas de solution "un engin convenant à tous". Les engins doivent être divisés en dispositifs ou modifications conçus pour protéger les cabillauds reproducteurs et juvéniles et qui peuvent être utilisés dans les pêcheries où le cabillaud représente une composante importante de la capture et en autres dispositifs qui protègent les espèces de prise accessoires importantes comme l'églefin et merlan dans les pêcheries où les captures de cabillaud sont moins importantes.

Une grande partie de la recherche se concentre sur la pêche à la langoustine avec des culs de chaluts à petites mailles car ces pêcheries semblent avoir des problèmes de rejet, bien que le cabillaud ne soit pas concerné dans certains cas et ont également observé un déplacement important de l'effort des pêcheries de poisson blanc étant donné les droits accrus à l'effort pour ces engins. Jusqu'à maintenant, la Commission a identifié la grille suédoise comme le dispositif le plus efficace pour libérer le cabillaud des chaluts à langoustine. Bien qu'il n'y ait aucun doute que ce dispositif soit efficace, il a été mis au point spécifiquement pour une pêche à la langoustine côtière et dans un environnement réglementaire différent de celui qui concerne la majorité des autres pêcheries de la mer du Nord, de l'Ouest de l'Ecosse et de la mer d'Irlande. Il faut souligner qu'en Suède, cette grille est utilisée en conjonction avec un cul de chalut à maille carrée de 70mm. La grille trie la capture de poisson tandis que la taille des mailles montées en carré du cul de chalut sélectionne les langoustines et le poisson. Ceci convient à cette pêcherie où le millimétrage pour la langoustine est de 40mm et la capture de poisson commercialisable est négligeable et en conséquence, l'adoption en Suède a été importante, mais dans les autres pêcheries avec un millimétrage pour la langoustine de 25mm, les pertes potentielles de poisson commercialisable ne seraient pas acceptables. Le résultat net est que l'adoption de ce dispositif en dehors de la Suède est égal à zéro.

D'autres modifications d'engins, telles que les panneaux séparateurs inclinés ou horizontaux, testés en mer d'Irlande et en mer du Nord se sont également révélés efficaces pour trier le cabillaud de toutes tailles des autres espèces telles que la langoustine ainsi que dans les pêcheries ciblant le poisson blanc. En outre, le chalut "sans couvertures", qui selon les recherches relâche presque 75% de l'églefin et du merlan des chaluts à langoustines bien qu'il ne soit pas efficace pour le cabillaud, a du potentiel. Ces deux modifications d'engin, ainsi que la grille suédoise en fait, sont bien adaptées aux pêcheries ciblant la langoustine, ex. Fosse de Farne, mer d'Irlande ou Clyde mais beaucoup moins pour les pêcheries mixtes *langoustines/poisson blanc*, ex. Fladens.

Il faut également reconnaître que des améliorations importantes peuvent être obtenues en matière de sélection de taille pour le cabillaud, l'églefin et le merlan dans les pêcheries à la langoustine, par le biais de l'utilisation d'autres dispositifs. Par exemple, la recherche a indiqué que le réglage de précision des panneaux à mailles carrées utilisant des fils de diamètre relativement faible et des maillages de construction plus stable, peuvent augmenter le L50 des espèces de poisson blanc incluant le cabillaud de façon importante sous réserve qu'ils soient construits avec une taille de maille de 120mm ou plus et placés à proximité du cul de chalut. Ceci semble être une mesure simple et pourtant efficace et elle a été quelque peu reconnue lors de l'attribution des l'effort de 2007, bien que les primes soient modestes et ne s'appliquent que dans certaines zones.

En conclusion la technologie des engins est une composante importante de la reconstitution du cabillaud. Cependant, toute revue devrait d'abord inclure un "audit des pêcheries" réalisée par les scientifiques, les gestionnaires et les pêcheurs. Les caractéristiques de chaque pêcherie doivent être définies, les problèmes identifiés et les solutions convenues collectivement. Toute recherche supplémentaire relative aux engins identifiée dans cette procédure doit être réalisée sous forme de projets visant à développer et à régler avec précision les engins adaptés aux pêcheries spécifiques avec la participation de l'industrie mais également partiellement financés par l'industrie. Dans cette même approche, suite aux recherches de base, les technologues d'engins devraient jouer le rôle de formateurs pour démontrer aux pêcheurs comment créer les engins. Par le biais d'ateliers et également en encourageant les pêcheurs à pratiquer l'auto-échantillonnage, il peut être démontré que les avantages de l'utilisation d'engins sélectifs contrebalance toutes les pertes économiques tandis que les questions d'ordre technique ou pratique associées aux nouveaux engins seraient soulignées. Il serait également préférable que toute future législation, adopte une approche trousse à outils permettant l'utilisation des différents types d'engins selon la pêcherie plutôt que de fournir des annexes techniques détaillées décrivant la construction et le gréage. Il est évident que ceci requerrait un contrôle et une mise en application excellents pour éviter tout contournement des mesures, mais les avantages de l'utilisation d'engins sélectifs sont suffisants, et l'auto-réglementation jouera un rôle clé dans le respect des mesures. Cependant, il est essentiel que les gestionnaires s'engagent à l'avenir à proposer des primes aux pêcheurs pour utiliser des engins qui ont fait leurs preuves et que les pêcheurs aient un rôle pro-actif dans l'adoption de ces derniers. De telles primes doivent être réelles et tangibles en termes d'effort ou d'accès aux pêcheries et au dessus des niveaux de base sinon l'adoption de ces engins restera faible et une opportunité sera perdue.



## **Alain Biseau – IFREMER**

### ***Résumé de la présentation:***

Voici les points principaux de ma présentation:

- présentation générale de la pêche au cabillaud en mer Celtique (tendances des débarquements, contribution de chaque pays...)
- Données utilisées pour évaluer le stock (débarquements, composition des âges, CPUE, études...)
- (très brièvement) méthodologie d'évaluation
- Etat du stock et recommandations (CIEM)
- Discussion des hypothèses / simulations
  - Y a-t-il un avenir pour le stock?

## **Nikki Sporrang**

### ***Résumé de la présentation:***

**REFLECTIONS DES PARTIES PRENANTES:  
PERSPECTIVE ENVIRONNEMENTALISTE**

Les stocks de cabillaud des eaux de la communauté européenne ont décliné de façon dramatique au cours des deux dernières décennies. La situation et le mode varient légèrement de stock à stock mais dans l'ensemble, le mode est le même. La surpêche est la principale cause de ce déclin. D'autres facteurs, tels que le changement climatique et la prédation des phoques affectent les stocks mais la mortalité par pêche est estimée égale à environ cinq fois le taux de mortalité dû à toutes les autres causes combinées.

L'état des stocks de cabillaud est un message sans ambiguïté à tous ceux qui sont impliqués dans la gestion. Le déclin des stocks a été suivi et documenté, et des avertissements concernant son effondrement imminent étaient déjà émis en 2000, lorsque la Communauté débattait de la réforme de la PCP. Certaines mesures ont été prises, mais elles n'ont pas été soutenues ou adoptées pour empêcher le déplacement de l'effort de pêche vers d'autres pêcheries. En 2002, un accord politique a été atteint concernant une nouvelle approche de gestion à plus long terme par le biais de plans pluriannuels de reconstitution et de gestion, qui définissaient des cibles spécifiques à atteindre dans un délai donné. Un plan de reconstitution des stocks de cabillaud sévèrement appauvris de mer du Nord, du Kattegat, de l'Ouest de l'Ecosse et de mer d'Irlande a finalement été convenu en 2004.

A ce jour, l'application du plan n'a pas donné lieu à une reconstitution significative des stocks. Selon le CSTEP, "le plan de reconstitution du cabillaud n'a pas atteint ses objectifs parce que les réductions de capture et d'effort ont été inférieures à celles requises pour la reconstitution". La mortalité du cabillaud demeure tout simplement trop élevée pour permettre à tout plan de reconstitution de réussir. Ceci est démoralisant pour toutes les parties concernées. Mais il n'est pas question d'abandonner le cabillaud. C'est un des plus grands prédateurs de l'écosystème, il a un rôle clé dans la chaîne alimentaire. Et il faudrait être fou pour abandonner une ressource naturelle renouvelable d'une valeur potentielle égale à 243 millions d'euros par an. Quelques démarches importantes ont été entreprises. La capacité de la flotte a diminué et le respect des mesures s'est amélioré dans le secteur. Il est temps d'évaluer comment nous pouvons réduire la mortalité du cabillaud encore davantage, de la façon la moins pénible. Les niveaux élevés de prises accessoires et de rejet représentent une cause importante de mortalité pour ces stocks. Selon le CIEM, la moitié de la mortalité est due à des "déplacements non attribués".

Si nous pouvions trouver un moyen de réduire les rejets disons de 80 pour cent, les stocks de cabillaud auraient une bonne chance de reconstitution. Les scientifiques ont

indiqué qu'en mer du Nord des niveaux de stock minimum sains peuvent être atteints en un an au TAC actuel, si les déplacements non attribués sont réduits de 50% à 10%.

Ceci n'ira pas sans difficultés et nécessitera l'aide et la coopération du secteur. Ils connaissent leurs engins, leurs potentiels et les modifications qui conviendraient. Outre les mesures de réduction des prises accessoires, d'autres mesures devront être prises et le secteur aura besoin d'encouragements positifs et de soutien dirigé pendant toute la durée de ces changements.

**Michel J. Kaiser**

***Résumé de la présentation:***

**Reconstitution du cabillaud: Mesures de gestion alternatives**

*School of Ocean Sciences, College of Natural Sciences, University of Wales-Bangor, Menai Bridge, Anglesey, LL59 5AB, U.K.*

Un certain nombre de mesures de gestion de l'espace peuvent être appliquées pour limiter les effets des activités de pêche sur le cabillaud proprement dit ou sur les caractéristiques clés de l'habitat dont il dépend. Afin de déterminer si les mesures de gestion de l'espace sont susceptibles d'être efficaces, il est nécessaire de déterminer si les 'goulets d'étranglement' clés du cycle de vie du cabillaud peuvent être affectés par l'introduction de zones dans lesquelles différentes quantités ou types d'activités de pêche sont exclus. J'aborde ici les résultats négatifs et positifs potentiels de différentes approches de gestion visant différents stades du cycle de vie.

Les frayères du cabillaud pourraient utilement être protégées par le biais de l'exclusion de certains types d'activités de pêche qui capturent le cabillaud comme espèce cible ou en prise accessoire. Etant donné que les oeufs de cabillaud sont lâchés directement dans la colonne d'eau, la conservation de l'habitat du fond marin n'est pas d'importance majeure dans ce contexte [contrairement au hareng]. Ce type de mesure serait temporaire pendant la durée de la période de frai. Un des résultats négatifs d'une telle mesure serait l'effort supplémentaire [et en conséquence les impacts environnementaux supplémentaires associés] nécessaires pour capturer la même quantité de poisson une fois qu'ils ont quitté la frayère.

Les oeufs et les larves de cabillaud ne se prêtent pas à la conservation par le biais de la gestion de l'espace étant donné que ces stades du cycle de vie sont principalement influencés par des facteurs océanographiques et des changements de la composition du plancton que la gestion des pêcheries ne peut pas réellement influencer. La gestion de l'effort de pêche peut uniquement ajuster le comportement humain pour prendre en considération les conséquences de ces facteurs environnementaux sur les populations de cabillaud.

Les études entreprises à ce jour suggèrent que les premiers stades de peuplement [jusqu'à 1 an] du cabillaud dépendent essentiellement de l'habitat du fond marin en matière de protection des prédateur et de source d'alimentation. Il est important de comprendre l'emplacement de ces zones car la pêche et les autres activités humaines peuvent entraîner la dégradation de ces habitats. Dans ce cas, la gestion spatiale de toutes ces activités est un mécanisme efficace pour protéger ces habitats et en conséquence les premiers stades du cycle de vie du cabillaud. Cependant, l'identification de l'emplacement de ces zones en mer du Nord reste un défi scientifique de taille. Des modèles de poursuite de particules qui puissent prédire le mouvement des oeufs et des larves depuis les frayères seraient une source d'information précieuse pour la recherche de ces zones clés. Les zones côtières sont

souvent d'importantes zones de reproduction et ces dernières risquent actuellement de subir l'impact négatif des pêcheries côtières telles que le dragage de la coquille Saint-Jacques qui prennent place dans des habitats de fond marin complexes. L'emplacement potentiel des zones de reproduction du cabillaud au large en mer du Nord demeure incertain.

Lorsque le cabillaud grandit, ses habitudes alimentaires changent, il cesse de manger des vers et des coquillages et adopte un régime à base de poisson. Ces modifications alimentaires ont lieu lorsque le cabillaud adulte recrute vers des zones spécifiques de mer du Nord. Nous commençons à comprendre qu'il existe une structure de peuplement considérable au sein des populations de cabillaud en mer du Nord. Ces sous-populations présentent différents types de comportement et de migrations qui signifient que ces sous-populations au déplacement restreint se prêteront à la conservation par le biais de l'utilisation de restriction de zones fermées. Cependant, si de telles mesures accumulent les avantages pour le cabillaud et d'autres espèces dans ces zones, le déplacement de l'activité de pêche peut imposer une pression supplémentaire sur d'autres espèces ou sur le cabillaud ailleurs et la perturbation causée par la pêche au fond peut augmenter la dégradation des fonds marins. Il est important de comprendre les conséquences que peut entraîner un changement du comportement de pêche qui risque d'avoir des conséquences imprévues [et indésirables] comme ce fut le cas pour la zone 'plie'. En outre, des études de modélisation ont démontré l'existence d'une perte immédiate inévitable de revenu qui dure 3 à 5 ans au moins avant que tout avantage financier de la valeur de conservation de la zone fermée devienne apparent.

Tandis que l'exclusion des activités de pêche qui ont un impact négatif sur le cabillaud pourrait atteindre certains objectifs en matière de gestion et de conservation pour la reconstitution du cabillaud, il reste possible d'exploiter d'autres espèces dans ces zones en utilisant des techniques de pêches qui sont hautement sélectives à l'égard du cabillaud. L'exclusion des engins de pêche traînant des zones de langoustines à titre d'outil de conservation du cabillaud, tout en continuant de pêcher la langoustine à l'aide de paniers [casiers] est un bon exemple. Les paniers à langoustine ont un impact minimal sur l'environnement des fonds marins et n'affectent pas le cabillaud. L'utilisation d'une gestion spatiale qui permet d'utiliser certains engins mais pas d'autres est une façon hautement efficace d'atteindre certains objectifs de conservation/gestion tout en maintenant une production des pêcheries durables.

**José Rizo Martin**

***Résumé de la présentation:***

**Reconstitution du cabillaud : une perspective environnementale**

Il est impossible de considérer que les écosystèmes marins sont en bonne santé si les stocks commerciaux ne sont pas également en bon état. Toute politique environnementale visant à protéger et à conserver l'environnement marin doit en tenir compte. La (sur)pêche est probablement la pression la plus importante exercée sur la biodiversité marine et cela est en soi un problème environnemental. Cependant, les arrangements légaux et institutionnels existants placent la gestion des ressources de pêche entre les mains des politiques de la pêche. La politique commune de la pêche reformée offre de nombreuses possibilités d'incorporation des préoccupations environnementales à la gestion des ressources de pêche. L'utilisation actuelle de ces possibilités fera l'objet d'une révision. Des mesures visant à protéger et à conserver l'environnement en général sont supposées être bien fondées, proportionnelles à l'effet souhaité et d'une certaine manière simples à mettre en oeuvre. De ce point de vue, les plans de reconstitution à long terme comme celui du cabillaud ont plus de

sens que les décisions annuelles. Il est nécessaire d'évaluer les résultats des plans de reconstitution; si la situation du cabillaud ne s'améliore pas, les causes possibles doivent être analysées. Une comparaison doit être faite entre la protection du cabillaud par le biais de plans de reconstitution et la protection que des politiques environnementales pourraient lui apporter.

Les politiques de l'environnement marin, qui deviennent des approches intégrées, couvrent non seulement les pêcheries mais aussi de nombreuses autres pressions. Une attention particulière sera accordée à la stratégie marine européenne, au rôle qu'elle pourrait jouer en ce qui concerne les pêcheries et à la procédure générale qu'elle est supposée déclencher.

Enfin, nous aborderons quelque malentendus concernant la vision que les politiques environnementales ont de l'environnement marin. En fait, le secteur de la pêche devrait être fortement en faveur de politiques environnementales bien conçues et mises en oeuvre.

**Ciaran Kelly**

***Résumé de la présentation:***

**Reconstitution du cabillaud? Point de vue d'un scientifique.**

Si personne ne savait quoi que soit à propos de l'évaluation des stocks de cabillaud pourrions-nous définir un plan visant à améliorer la situation actuelle? Un des problèmes auxquels nous sommes actuellement confrontés est que ce que nous savons (ou nous pensons savoir) relève du domaine de l'incertain. Nous pouvons traiter cette incertitude de deux manières; la première consiste à collecter plus de données et à peaufiner le modèle qui décrit comment selon nous les choses fonctionnent, nous pouvons ainsi déterminer ce que nous devons faire pour améliorer la situation. La seconde manière consiste à accepter les limites de la modélisation des stocks de cabillaud telle qu'elle existe actuellement, de faire un pas en arrière et d'entreprendre des actions pour essayer d'améliorer les choses même si nous sommes dans l'impossibilité de prédire l'efficacité de nos actions. Je pense que si personne n'avait su quoi que soit à propos de l'évaluation des stocks de cabillaud nous aurions pu facilement aboutir à un plan pour améliorer les choses plutôt qu'à l'approche actuelle. Revenons à certaines des questions fondamentales de cette réunion: la pêche affecte-t-elle les stocks de cabillaud? Oui. Est-elle la cause de la faible taille actuelle du stock? Hé bien elle est au moins un des facteurs qui y contribuent. Les stocks de cabillaud peuvent-ils être reconstitués? Hé bien si le système est élastique<sup>3</sup> et que les facteurs qui ont causé le déclin sont éliminés, alors oui. Cependant, il y a 2 choses importantes à propos desquelles nous sommes dans l'incertitude a) le système est-il élastique b) tous les facteurs qui ont causé le déclin, leur interaction, et pouvons-nous les inverser. Nous sommes donc dans une situation incertaine. Cependant, si la question est: pouvons-nous faire quoi que ce soit pour améliorer la situation? Alors la réponse est oui.

Le rôle de la science au coeur de ce débat doit être de comprendre et d'informer, malheureusement, dans l'Atlantique nord-est nous utilisons la science principalement pour porter des jugements. Ceci ne poserait pas de problème si nous nous trouvions dans des "conditions normales de fonctionnement" du système scientifique, mais dans le cas du cabillaud<sup>4</sup> nous avons essayé d'appliquer un jugement scientifique à un système qui s'est déplacé au delà de notre sphère d'entendement. Dans cette situation,

---

<sup>3</sup> Élastique signifie que la cause et l'effet sont entièrement réversibles, de sorte que l'élimination de la cause inversera toujours l'effet

<sup>4</sup> Nous faisons ici référence au système qui implique les politiciens, les gestionnaires, les scientifiques et l'industrie de la pêche

la capacité prédictive de la science est compromise; cependant, elle peut toujours offrir un cadre utile à la prise de décision.

Si nous voulons projeter le stock dans le futur, nous utilisons une relation nommée la relation de recrutement du stock pour prédire le recrutement. Cette relation (qui peut adopter de nombreuses formes) est basée en partie sur les preuves et les hypothèses logiques: Il est logique de penser qu'il ne peut y avoir de recrutement sans un stock pour le créer, et nous avons certaines preuves qui indiquent que la quantité de recrutement produite par des niveaux de stock très élevés est quelque peu affaiblie par un effet que l'on nomme dépendance de la densité. Mais ce qui se passe dans la tranche intervenante est soumis à hypothèse. Ce qui arrive au recrutement à de faibles niveaux de taille de stock a un effet relativement important sur le stock et c'est là que nous dépendons des hypothèses. Cela signifie que lorsque nous tentons de prédire le futur état du stock, nous n'avons aucune possibilité de savoir avec certitude comment quelque chose d'aussi important que le recrutement se révélera. Ceci signifie à son tour l'existence d'une certaine incertitude en ce qui concerne l'état futur du stock.

L'évaluation scientifique nous indique que la taille réelle du stock (en tonnes) est incertaine, mais qu'elle a été surexploitée et qu'elle est probablement à un niveau très faible. Cette conclusion n'est pas incertaine. A un très faible niveau de taille de stock toute capture de cabillaud peut avoir un effet adverse sur le stock, et en conséquence, il est largement accepté que nous devons au moins faire quelque chose pour éviter que la situation s'aggrave. Penser que quelque chose peut être fait pour revenir à la situation telle qu'elle était avant le déclin dépend de votre opinion en ce qui concerne la cause du déclin du stock et les effets de la pêche, mais laissons ce point de côté pour l'instant. Tout plan que nous employons pour tenter d'améliorer les choses doit tenir compte du fait que nous sommes dans une situation où nous sommes dans l'incertitude eu égard à la taille réelle du stock et que nous ne pouvons pas prédire avec précision comment le stock se développera à moyen terme.

Le plan que nous utilisons actuellement tente de prévoir la reconstitution du cabillaud. Les mesures adoptées reposent sur ces prédictions (qui sont au mieux imprécises) et nous essayons d'évaluer le succès des mesures à un niveau de précision hors de notre portée. Une approche alternative viserait à entreprendre des actions pour minimiser la capture de cabillaud (ex. Mesures techniques de conservation) et à nous fixer des objectifs qui soient assez grands pour pouvoir les mesurer (selon la précision de notre mesure de la taille du stock). Nous devrions évaluer le plan en fonction de l'atteinte de cibles mesurables dans les délais adoptés. Si nous déterminons que le plan est une réussite nous devrions maintenir les mesures que nous avons prises jusqu'à l'efficacité des mesures diminue (ou qu'elles ne soient plus nécessaires), et si nous ne pouvons mesurer aucun changement dans le stock alors nous devrions augmenter graduellement les actions entreprises pour éviter la capture du cabillaud jusqu'à ce que nous mesurions une amélioration. Ceci (c.-à-d. les efforts pour minimiser les effets de la pêche sur le cabillaud), peut être fait jusqu'à un certain point, et ce point doit être clairement défini et convenu par toutes les parties prenantes. Nous devons reconnaître le dilemme que représente l'arrivée à ce point pour les différentes parties prenantes. Ainsi, la question à laquelle nous devons maintenant répondre est la suivante: dans quelle mesure pouvez-vous réduire la capture du cabillaud et conserver une pêche viable des autres espèces tout en protégeant suffisamment les stocks de cabillaud restants?

La situation n'est pas idéale, mais nous devons affronter nos limites de façon réaliste afin de concevoir une nouvelle solution.

## **Alan McCulla**

### Résumé de l'intervention

De nombreuses personnes tendent à oublier que le programme européen de reconstitution du cabillaud a commencé en mer d'Irlande au début du nouveau millénaire. Alan McCulla va nous rapporter les observations et les expériences des pêcheurs de mer d'Irlande qui sont au milieu de leur huitième année de reconstitution du cabillaud. Il va indiquer comment au début du programme, l'industrie de la pêche était proactive dans sa proposition de mesures de conservation puis comment elle a progressivement perdu ses illusions en ce qui concerne la procédure, et exhorté la science orthodoxe avec une science alternative et plus récemment annexe. Il décrira les changements dramatiques qui ont eu lieu en ce qui concerne les nombres et la composition de la flotte de pêche et comment cela a eu un impact sur le secteur terrestre.

## **George Rose**

### *Résumé de la présentation:*

### **Reconstruire les stocks de cabillaud: leçons de l'Atlantique NO**

George Rose, Groupe de Conservation des pêches, Université Memorial de Terre Neuve, St. John's, NL Canada A1C5R3 [grose@mi.mun.ca](mailto:grose@mi.mun.ca)

La pêche au cabillaud de Terre Neuve et du Labrador a commencé au 15<sup>ème</sup> siècle et fut à une époque la plus importante du monde. Après la seconde guerre mondiale l'accroissement de la flotte transatlantique d'Union Soviétique et d'Europe a décimé de nombreux stocks, et une surpêche constante et la capacité réduite du stock pendant une période mauvais climat suite à l'imposition de la zone économique exclusive (ZEE) à 200 miles nautiques par le Canada en 1997 donna lieu à l'effondrement total de la plupart des stocks au début des années 1990, et à un moratoire sur la pêche au cabillaud en 1992-93. L'effondrement du cabillaud fut la dernière d'une série d'effondrements, le premier étant celui de l'églefin du Grand Banc qui au bout de 50 ans n'est pas reconstitué. La question visant à savoir si les déclin du cabillaud ont été causés entièrement par la surpêche est simpliste, parce qu'il n'y a aucun doute que les changements importants de l'écosystème qui ont probablement influencé les stocks de cabillaud ont eu lieu au cours de la troisième période de déclin. En particulier, le capelan, leur proie principale a déplacé sa distribution et décliné partout dans la zone nord principale juste avant le déclin tertiaire. Leurs principaux prédateurs, le phoque du Groenland et le phoque à capuchon ont augmenté de façon dramatique au cours de la même période. D'autres changements démontrés comprennent une augmentation massive des invertébrés, avec le crabe des neiges et les crevettes pandalid d'importance commerciale, et les changements documentés récents concernant le régime alimentaire des capelans composé d'euphasiids et autre plancton. En matière de reconstitution, tous les stocks ne se sont pas conduits de la même façon (une idée fausse répandue), des solutions provisoires ne peuvent pas non plus être recommandées. La question clé reste à savoir si les changements de performance des stocks sont des réponses génétiques à long terme à la surpêche ou des réponses plus dynamiques à un environnement modifié. Quelle qu'en soit la cause, des changements radicaux du cycle de vie sont évidents dans certains stocks. Réduire simplement la mortalité du poisson n'a eu pour résultat une augmentation des stocks que dans certains cas. La protection des stocks reproducteurs est une stratégie qui semble avoir été largement bénéfique. Des exemples seront donnés et discutés.

## **Ole Lundberg Larsen**

### ***Résumé de la présentation:***

#### **Jours en mer et TAC: Conséquences du point de vue des parties prenantes**

##### **Résumé**

La contribution a pour intention de souligner comment la “réglementation relative aux jours en mer” dans le plan de reconstitution du cabillaud a touché les pêcheurs et l’industrie de la pêche.

Dans l’introduction j’ai rappelé une des intentions principales de la nouvelle politique commune de la pêche—introduire une gestion à long terme! Comment le programme relatif aux jours en mer a-t-il fonctionné, si nous le comparons à l’objectif d’une gestion à long terme?

Je vais illustrer certaines des principales contradictions entre le programme relatif aux jours en mer et la gestion à long terme. Les questions importantes sont les suivantes:

- Changements importants eu égard au nombre de jours chaque année
- Changements importants eu égard aux règles de mise en oeuvre chaque année
- Limites pour les autres pêcheries

La discussion conduit à la conclusion que si l’intention était d’introduire une réglementation pour la pêche avec un élément de gestion à long terme— le programme relatif aux jours en mer a échoué!

A la fin de la présentation, je veux discuter de ce qui s’est mal passé. Par exemple le problème du manque d’influence des parties prenantes. Et je demanderai si nous pouvons mieux faire? Et la réponse est bien sûr que oui! Mais il est nécessaire de renforcer le dialogue entre la Commission, les autorités des pays membres et les parties prenantes en matière de gestion de la pêche.

## **Norman Graham**

### Résumé de présentation :

Historiquement, la partie Nord de Via encourageait une pêche mixte importante de cabillaud et d'aiglefin, principalement sur les terres proches de Butt of Lewis, Cape Wrath et autour des îles de Rona et de Sulisker, ainsi que les pêches localisées telles que la pêche à la jeune morue près de Greencastle. Le cabillaud a également été considéré comme une prise accessoire dans un certain nombre d'autres pêches, par ex. la pêche au merlu, à la lotte et à la cardine sur les bancs de Stanton. Les taux de prise dans les années 1970 et au début des années 1980 étaient relativement stables, autour de 20 000 tonnes par an.

Cependant, à la fin des années 1980, le stock a commencé à montrer des signes de surexploitation. L'effort de pêche et la mortalité ont augmenté de façon importante, en partie en raison des améliorations en matière d'efficacité : l'introduction de vaisseaux plus grands équipés de ponts abris, permettant aux bateaux de travailler par un temps qui aurait interrompu la pêche auparavant et l'introduction des chaluts à deux bateaux et des sennes. Les niveaux croissants de la mortalité des poissons, en particulier chez les poissons plus âgés, possibles grâce à la pêche sur les bancs de reproducteurs, ont été à l'origine de recommandations scientifiques plus strictes à partir de la fin des années 1980. Malheureusement, celles-ci n'étaient pas prises en compte et les TAC étaient souvent au-delà des recommandations scientifiques définies.

À la fin des années 1980 et au début des années 1990, le stock a connu un déclin rapide et dramatique de la biomasse. Ceci s'est reflété par des réductions similaires de débarquements signalés. Les prises moyennes étaient tombées d'environ 20 000 tonnes à environ 7 000 par an dans les années 1990 jusqu'à la situation actuelle où les prises ne dépassent même pas 500 tonnes. Le déclin de la taille des stocks a entraîné des recommandations scientifiques de plus en plus sévères et à partir de 2003, le CIEM a recommandé la fermeture de toutes les pêches où du cabillaud était pris.

Cependant, cette présentation ne vise pas à accuser un groupe ou l'effet de cette mort – c'est un exercice facile avec le bénéfice de l'analyse à posteriori. Il suffit de dire qu'une gestion incorrecte de la pêche avec des avances imprévues de l'efficacité des prises et l'échec du système de TAC pour contrôler de façon adéquate la mortalité ont tous été des facteurs contribuant majeurs. Il n'en reste pas moins que le stock est à son niveau le plus bas jamais enregistré, et on ne peut pas échapper à ce fait – la question est que pouvons-nous y faire ?

Malheureusement la situation à laquelle nous faisons face aujourd'hui présente un obstacle majeur. Notre incapacité à accepter des réductions modestes des prises à la fin des années 1980 et au début des années 1990 a entraîné la situation actuelle, si nous devons donner au stock de cabillaud une chance de se reconstituer et de retrouver plus ou moins sa taille précédente, les réductions modestes des années 1980 doivent se traduire aujourd'hui par des restrictions sévères et à long terme. Tous ensemble, pêcheurs, scientifiques et directeurs, nous devons désormais essayer de déterminer les actions à réaliser.

Ce symposium présente deux questions fondamentales qui sont au cœur de son objectif. D'abord, le stock de cabillaud peut-il être reconstitué et ensuite, si la réponse à la première question est « oui », ou plus probablement – « il y a des chances » – alors quelles actions sont nécessaires pour y arriver ?



Cependant, nous devons d'abord être clairs sur le fait que le système que nous utilisons est incertain et imprévisible. Ceci demande plus d'explications et de considération. Concernant la santé du stock et sa capacité à se reconstituer, nous sommes en terrain vierge. La taille du stock est estimée à son niveau le plus bas, ce niveau étant imprécis et incertain, mais toutes les indications – les données de prises commerciales et les résultats des études – pointent vers la même direction. Notre incapacité à déterminer de façon adéquate le niveau de la biomasse du stock reproducteur a des implications importantes sur les objectifs de gestion actuels d'augmentation de la BSR de 30 % d'une année sur l'autre.

Nous essayons actuellement de prévoir le degré et le taux de reconstitution dans des délais prédéfinis et d'ajuster les opportunités de pêche pour atteindre ces niveaux prévus de croissance de stocks. Les modèles utilisés pour faire ces prévisions sont basés sur quelques suppositions (clés) et dépendent du niveau de biomasse du stock reproducteur ; la relation historique entre la taille du stock et le recrutement – ainsi que l'estimation de la mortalité supposée être une mortalité naturelle (fixe).

Au mieux, la plupart de ces paramètres à prendre en compte sont imprécis, en grande partie en raison des suppositions effectuées et de la qualité et la fiabilité médiocres des statistiques des prises officielles. Ainsi, en raison de niveaux très bas du stock reproducteur, et de la tendance conséquente de faible recrutement, il est difficile de dire avec un degré quelconque de confiance que le stock réagira de la façon prévue – principalement car nous sommes en dehors de la zone de connaissances historiques. Il y a également un nombre croissant de preuves qui indiquent que la reconstitution du stock peut être ralentie par un certain nombre de problèmes externes à la pêche. Des études récentes suggèrent que la mortalité causée par les phoques peut être un problème particulier pour le stock de cabillaud de l'ouest de l'Ecosse. Le bas niveau du stock et l'augmentation de la population des phoques peut avoir entraîné une augmentation de la mortalité naturelle ; la portée de ce phénomène est incertaine et demande une étude plus détaillée. Il y a également des éléments suggérant que dans un stock de cabillaud qui comprend principalement du poisson jeune, comme à l'ouest de l'Ecosse, le recrutement est plus faible par rapport au poisson plus âgé.

Pour donner une chance au stock de se reconstituer, je pense personnellement qu'une approche plus pragmatique, qui ne soit pas dictée par les résultats des modèles de prévision qui sont basés sur l'incertitude, est nécessaire. Nous savons que le meilleur moyen de favoriser la reconstitution du stock de cabillaud est en premier lieu de ne pas le prendre – ou au moins de minimiser sa capture à des niveaux raisonnables. Ceci est possible grâce à l'utilisation et l'application correction de mesures de conservation techniques acceptées par toutes les parties concernées. Celles-ci doivent veiller à éviter les pêches ciblées de cabillaud (par exemple dans la zone fermée de Greencastle) et éliminer la capture du cabillaud comme prise accessoire. Malheureusement, le niveau actuel de la taille du stock est tel que même un retrait à petite échelle du cabillaud représente une mortalité importante.

Un certain nombre d'indicateurs de mesure doivent être mis en place pour nous faire part des changements éventuels du statut du stock et pour informer le processus de décision (collectif) sur les actions nécessaires. Celles-ci doivent être évaluées régulièrement et les actions nécessaires décidées en conséquence. Une des clés de la reconstitution du stock est d'assurer que les informations disponibles soient aussi précises que possible, sinon nous resterons dans un état « d'incertitude ». Des forums comme ce symposium représentent un excellent cadre pour le choix d'indicateurs et la prise de décisions réalistes pour éviter la capture du cabillaud tout en maintenant des pêches viables.

### **Eskild Kirkegaard**

Résumé de présentation :

Partenariats scientifiques – bref résumé :

Les expériences de ces dernières années ont montré que la base scientifique et technique de la gestion des pêches peut être améliorée grâce à une étroite collaboration entre le secteur de la pêche et les organismes scientifiques. Le développement de l'utilisation d'informations du secteur dans l'analyse scientifique vers une recherche et une collecte des données effectuées en collaboration est brièvement décrit et l'utilisation du partenariat dans l'élaboration d'un plan d'aménagement à long terme est abordée.

### **Coby Needle et Steven Holmes, laboratoire marin FRS, Aberdeen**

Résumé

**Cabillaud en mer du Nord : résumé de la science actuelle**

Lors de ce court discours, nous soulignons l'état actuel de la science sur le cabillaud en mer du Nord, et présentons des idées d'orientations futures pour stimuler la discussion. Suite à une brève description des évaluations, prévisions et conseils les plus récents pour le cabillaud en mer du Nord, nous explorons des questions liées à des points de référence et à des mesures de gestion existantes. Nous résumons les analyses de simulation entreprises pour indiquer la probabilité et l'échelle temporelle de la reconstitution du stock de cabillaud, selon différents scénari de gestion. Nous présentons certaines des idées les plus récentes en matière de questions biologiques qui ont un impact éventuel sur le cabillaud en mer du Nord et la façon dont nous devons évaluer cette espèce. Nous concluons par un bref résumé des avantages et inconvénients éventuels d'une série d'approches de gestion alternatives, d'un point de vue scientifique.